

**DÉTAIL DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT
ET
BILAN RÉEL OFFRE – DEMANDE EN PUISSANCE**

1

2 Ce document est subdivisé en deux blocs :

- 3 1. Détail des sources d’approvisionnement et des formes d’énergie du
4 Distributeur en TWh, réparti entre énergie patrimoniale et autre
5 2. Bilan réel offre-demande en puissance lors de la dernière pointe

6

1 DÉTAIL DES SOURCES D’APPROVISIONNEMENT ET DES FORMES D’ÉNERGIE DU DISTRIBUTEUR EN TWh

7 Le tableau suivant détaille les sources d’approvisionnement et les formes
8 d’énergie du Distributeur en TWh réparties entre l’énergie patrimoniale et non
9 patrimoniale pour l’année civile 2001¹.

Sources d’approvisionnement		Énergie (TWh)
Hydro-Québec Production ^(a)	Patrimonial	162,1
	Non patrimonial ^(b)	1,4
Total		163,5

10

11 ^(a) L’approvisionnement auprès d’Hydro-Québec Production inclut les ventes ainsi que les
12 pertes de transport et de distribution.

13

^(b) Gestion de la consommation et énergie de secours.

¹ Dès lors où la situation se présentera, le Distributeur indiquera pour les contrats conclus afin de satisfaire les besoins des marchés québécois excédant l’électricité patrimoniale si les produits achetés au cours de la dernière année sont de produits de base, cyclables ou modulables et lorsque prévus à ces mêmes contrats, les moyens de production (hydraulique, thermique, éolien, etc.) de l’électricité achetée.

2 BILAN RÉEL OFFRE-DEMANDE EN PUISSANCE LORS DE LA DERNIÈRE POINTE

- 1 Le bilan réel offre-demande en puissance lors de la dernière pointe figure au
2 tableau suivant.

**BILAN RÉEL OFFRE-DEMANDE EN PUISSANCE
SUR LE RÉSEAU INTÉGRÉ
LORS DE LA POINTE DU 22 FÉVRIER 2001 À 19 HEURES
(en MW)**

Offre

Production patrimoniale	28 298
Puissance interruptible ^{1,2}	496
HQ Production – autres	503
Offre totale	29 297

Demande

Besoins patrimoniaux	28 794
Besoins non patrimoniaux ^{2,4}	503
Besoins réguliers au Québec - Réseau intégré³	29 297

¹ Électricité rappelée par HQ Production en vertu des contrats spéciaux ou des ententes de services comportant des clauses de puissance interruptible en vigueur le 1^{er} janvier 2001.

² Incluant les pertes électriques et la consommation des centrales associées à ces besoins.

³ Les besoins réguliers au Québec se composent des ventes régulières au Québec, de l'usage interne (consommation des bâtiments d'Hydro-Québec), des pertes de distribution et de transport et de la consommation des centrales. Les besoins réguliers au Québec du réseau intégré excluent les besoins des réseaux autonomes du Distributeur.

⁴ Ces besoins sont une estimation.

3